CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196354** **VALABLE JUSQU'AU** **20/10/2027**

ÉDITÉ LE 18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/03/2022

Raison sociale : PEINTRE DU PARTICULIER

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

7 AVENUE DE VIENNE
66270 LE SOLER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 912 032 760 00015

Siret : 912 032 760 00015

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9524984

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021137228404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021137228404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 06 44 36 84 08 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
JIMENEZ PASCAL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@peintre-du-particulier.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 107 201 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	21/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		17/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 11:53

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E196354** **VALABLE JUSQU'AU** **20/10/2027**

ÉDITÉ LE **18/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/03/2022
Forme juridique : SARL
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 912 032 760 00015

Siret : **912 032 760** **00015**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 9524984
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021137228404
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021137228404
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **PEINTRE DU PARTICULIER**

7 AVENUE DE VIENNE
66270 LE SOLER

Téléphone : 06 44 36 84 08 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@peintre-du-particulier.fr

Responsabilité légale :
JIMENEZ PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	21/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	21/10/2022
o Isolation des combles perdus	21/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 11:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.